

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

DIRECTION GENERALE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Service de la coordination stratégique et des territoires

Le Chef de service Claire GIRY

N/Réf.: DGESIP/DGRI A -2010 - N° OOR &

Affaire suivie par Claire Giry

Tél.: 01 55 55 88 53 Fax: 01 55 55 87 40

Mél. : claire.giry @education.gouv.fr

1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05 27 SEP 2010

Paris, le

La Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Messieurs les Présidents d'université Monsieur le Directeur d'école Monsieur le Président du PRES « Université Nantes Angers Le Mans »

S/C Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes, chancelier des universités

Objet : Stratégies territoriales de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (STRATER)

P.J.: Diagnostic Strater Pays de la Loire

Vous trouverez, ci-joint, le document de diagnostic Strater de la région Pays de la Loire, établi par nos services et présentant un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de votre région.

Ce document s'inscrit dans la démarche de construction d'une vision territoriale du système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation à l'horizon 2020.

Chaque diagnostic Strater comprend deux parties : une première partie exposant les questions stratégiques qui se posent à l'échelle d'une région (grands chiffres, enjeux, analyse des forces et faiblesses) et une seconde partie d'analyse de données (paysage institutionnel, formation, recherche, innovation et contexte socio-économique).

Ces diagnostics, qui constituent un cadre de référence dans les relations entre vos établissements, les organismes de recherche et l'Etat, ont pour vocation de vous permettre de disposer d'éléments de contexte dans l'élaboration de vos stratégies et pourront être utilisés dans le cadre de la préparation des réponses aux appels à projets des Investissements d'avenir.

Sur la base de ces premiers éléments de connaissance des politiques de sites, nous souhaitons engager dans les meilleurs délais une phase de dialogue avec les présidents et directeurs des établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'avec les directeurs des organismes de recherche présents sur les territoires. Le document ci-joint est en effet une version de travail qui sera amenée à évoluer en fonction de vos remarques.

Vous pourrez nous faire part de vos observations lors de la réunion organisée au MESR le 30 septembre prochain, dont le recteur vous a informé, dans le cadre des Investissements d'avenir.

Nous vous demandons par ailleurs de nous transmettre par mail ces observations à l'adresse <a href="mailto:philippe.perrey@education.gouv.fr">philippe.perrey@education.gouv.fr</a> pour le 29 octobre au plus tard.

Pour le ministre et par élélégation.

Pour le directeur général pour Lénseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

Pour le directeur général pour la reclierche et l'innovation.

Le chef du senice de la coordination stratégique et des territoires DGESIP/DGRIA.

Claire GIRY